



Temps de pause

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 14 novembre 2007

Le patron a-t-il le droit de m'interdire d'aller aux toilettes pendant une durée de 5 heures de travail sans interruption.

Réponse :

Notre domaine de compétence se limite à l'application des lois qui protègent contre le tabagisme. Nous vous remercions de limiter vos questions à ce domaine précis.

Il nous paraît cependant difficile de concevoir qu'une telle décision puisse être imposée au seul motif que vous évoquez.